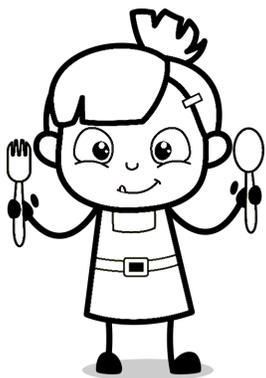


Journée nationale des enfants



Trouve les 7 erreurs et colore-moi



J'ai le droit de manger



J'ai le droit d'aller à l'école



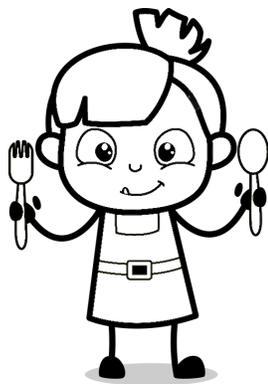
J'ai le droit de lire



J'ai le droit de promener mon chien



J'ai le droit de jouer



J'ai le droit de manger



J'ai le droit d'aller à l'école



J'ai le droit de lire



J'ai le droit de promener mon chien



J'ai le droit de jouer

La Convention relative aux droits de l'enfant

Pour chaque enfant, tous ses droits.

Il y a 30 ans, les dirigeants du monde ont pris un engagement historique envers les enfants du monde entier en adoptant la Convention relative aux droits de l'enfant, qui fait office d'accord international.

Cette convention est devenue le traité relatif aux droits de l'homme le plus largement ratifié de l'Histoire et a contribué à transformer la vie des enfants dans le monde entier.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. »

Les enfants et les jeunes ont les mêmes droits fondamentaux que les adultes, mais en reconnaissance de leurs besoins spéciaux, ils ont aussi des droits spécifiques. Les enfants ne sont pas la propriété de leurs parents, pas plus qu'ils ne sont des bénéficiaires passifs de notre charité. Ce sont des êtres humains et leurs droits leur appartiennent en propre.

La Convention relative aux droits de l'enfant énonce les droits qui doivent être respectés pour que les enfants puissent développer tout leur potentiel.

La convention voit l'enfant en tant qu'individu et membre d'une famille et d'une communauté, et lui reconnaît des droits et des responsabilités qui correspondent à son âge et à sa maturité. En envisageant ses droits de cette façon, la convention englobe tous les aspects de la vie de l'enfant.

La convention reconnaît la dignité humaine fondamentale de tous les enfants, tout en mettant l'accent sur le besoin urgent de garantir leur bien-être et leur développement. Elle affirme clairement que tous les enfants ont droit à une qualité de vie élémentaire, qui ne doit pas rester le privilège de quelques-uns.

<https://www.unicef.org/fr/convention-droits-enfant/droits-enfants>